

## Objet

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## NS Balanced (le « Compartiment ») un compartiment de Diversified Growth Company (abbreviated as D.G.C.) (le « Fond ») Classe B EUR – LU0953300539

Ce produit est autorisé(e) en/à/aux Luxembourg.

### Fabricant / Société de gestion

Nom: NS Partners Europe S.A., membre du groupe NS Partners

Informations de contact: 11, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg  
www.nspgroup.com - Appeler (+352) 26 27 11 1 pour plus d'informations.

Autorité compétente: La Commission de Surveillance du Secteur Financier („CSSF“) au Luxembourg est responsable de superviser le fabricant en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Date de production: 22 octobre 2024

## En quoi consiste ce produit ?

### Type

■ Ce produit est une classe d'actions du Compartiment et est libellé en EUR. Le Fonds est une société d'investissement à capital variable et constitue un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (« OPCVM »).

■ En tant que fonds d'investissement, le rendement du Compartiment dépend de la performance de ses actifs sous-jacents.

### Objectifs

#### Objectif d'investissement

■ L'objectif consiste à faire croître la valeur des investissements à long terme tout en contrôlant leur volatilité, par le biais d'un portefeuille équilibré mondial.

#### Politique d'investissement :

■ Le Compartiment investira directement et indirectement via des OPCVM ciblés (« OPCVM cibles ») sur les marchés actions et obligataires. Sur des périodes de 3 ans, il devrait présenter une exposition moyenne aux marchés d'actions mondiaux d'environ 50%.

■ Les placements en titres à revenu fixe (émis par des entreprises ou des gouvernements) ne dépasseront pas 65% de son actif net. Jusqu'à 20% peut être investi en obligations de qualité inférieure à investment grade (à savoir BBB- pour Standard & Poor's ou une note équivalente). Les investissements seront réalisés tant en titres de créance qu'en fonds obligataires (investment grade, haut rendement, obligations des marchés émergents et convertibles).

■ Le Compartiment pourra également investir indirectement jusqu'à 100% de son actif net dans le type d'actifs susmentionné par le biais d'OPCVM cibles. Les OPCVM cibles seront principalement des fonds domiciliés dans l'Union européenne et dont la commission de gestion ne dépassera pas 3% de leur valeur nette d'inventaire respective.

■ Les investissements peuvent être réalisés à l'échelle internationale, y compris sur les marchés émergents.

■ Le Compartiment pourra par ailleurs investir dans des instruments financiers structurés, tels que des credit linked notes (CLN), ou titres liés à un risque de crédit), des certificats, des obligations ou toute autre valeur mobilière dont la performance est liée, entre autres, à un indice qui répond aux exigences de l'Article 9 du règlement grand-ducal du 8 février 2008 (y compris des indices sur matières premières, métaux précieux et volatilité), des devises, des taux d'intérêt, des valeurs mobilières, un panier de valeurs mobilières correctement diversifié ou un OPC.

■ Les produits dérivés peuvent être utilisés dans une certaine mesure en cas de souscriptions importantes ou pour couvrir le

portefeuille. Dans de tels cas, le Compartiment peut avoir recours à des produits dérivés, avec une exposition d'environ 20% et qui n'excédera dans tous les cas pas 100% conformément à l'Article 42 (3) de la Loi sur les fonds d'investissement.

■ A des fins de couverture, d'investissement ou d'exposition, le Compartiment peut utiliser tous types d'instruments financiers dérivés négociés sur un marché réglementé et/ou de gré à gré, tels que des swaps de défaut de crédit (CDS), pour autant qu'ils soient contractés par le biais d'un établissement financier de premier plan spécialisé dans ce type d'opérations.

■ Le Compartiment est géré activement, sans référence à un indice de référence.

■ La période de détention recommandée est de 5 ans.

**Jour d'évaluation :** Ce produit est évalué sur une base quotidienne chaque jour ouvrable bancaire complet au Luxembourg (« Jour ouvrable »).

**Demandes de souscription, de rachat et de conversion :** avant 11h00, heure de Luxembourg, 1 Jour ouvrable avant le Jour de négociation (qui correspond au Jour ouvrable qui suit immédiatement un Jour d'évaluation).

**L'investissement initial minimum est de 3,000,000 EUR.**

**Dividendes :** Il s'agit d'un produit de capitalisation. Tous les revenus générés par le compartiment sont réinvestis.

### Investisseurs institutionnels visés

La classe d'actions B est réservée aux investisseurs institutionnels qui souhaitent privilégier une approche équilibrée reposant sur l'investissement sur les marchés actions et obligataires, en fonction de l'évolution des conditions économiques, avec un horizon d'investissement à moyen terme.

### Durée

Ce produit a été constitué pour une période indéfinie. L'initiateur ne peut pas le liquider unilatéralement. Seul le conseil d'administration du Fonds ou une assemblée générale des actionnaires peut décider de sa liquidation.

### Informations pratiques

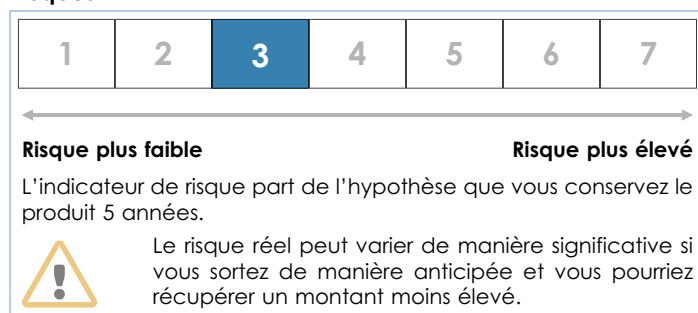
**Dépositaire** UBS Europe SE, Luxembourg Branch, 33A avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

**Autres informations** Le prospectus et les rapports périodiques du Fonds sont préparés pour l'ensemble du Fonds. Les actifs et les passifs de chaque compartiment sont séparés en vertu de la loi, ce qui signifie que les passifs affectés à un compartiment ne peuvent pas avoir d'impact sur les autres compartiments. Des informations complémentaires sur le Fonds, des copies de son prospectus, des rapports financiers périodiques et les derniers prix des actions peuvent être obtenus gratuitement en anglais auprès

de la Société de gestion, du siège social du Fonds ou à l'adresse  
www.nspgroup.com.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Risques



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes par suite de mouvements de marché ou en cas d'impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque une classe de risque basse à moyenne.

### Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.**

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des dernières 10 années, en identifiant, selon les scénarios de performance et comme défini dans le règlement européen concernant le Document d'informations clés, tous les sous-intervalles se chevauchant et individuellement (i) d'une durée égale à la période de détention recommandée et commençant ou se terminant au cours de chaque mois inclus dans cette période de 10 ans ou (ii) d'une durée inférieure ou égale à la période de détention recommandée, mais supérieure ou égale à un an, et se terminant à la fin de cette période de 10 ans. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Défavorable:** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31 mars 2015 et 31 mars 2020.

**Intermédiaire:** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31 mai 2019 et 31 mai 2024.

**Défavorable:** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30 juin 2016 et 30 juin 2021.

| Période de détention recommandée |  | 5 ans                     |   |
|----------------------------------|--|---------------------------|---|
| Exemple d'investissement         |  | € 10.000                  |   |
| Scénarios                        |  | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée) |
| <b>Minimum</b>                   | <b>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</b> |                           |   |
| <b>Tensions</b>                  | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b><br>Rendement moyen par an                              | € 4.451<br>-55,5%         | € 4.699<br>-14,0%   |
| <b>Défavorable</b>               | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b><br>Rendement moyen par an                              | € 8.354<br>-16,5%         | € 9.385<br>-1,3%  |
| <b>Intermédiaire</b>             | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b><br>Rendement moyen par an                              | € 9.921<br>-0,8%          | € 10.887<br>1,7%  |
| <b>Favorable</b>                 | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b><br>Rendement moyen par an                              | € 11.741<br>17,4%         | € 12.589<br>4,7%  |

## Que se passe-t-il si NS Partners Europe S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Vous êtes exposé au risque que NS Partners Europe S.A. ne soit pas en mesure de remplir ses obligations au titre du produit. Cela peut avoir un effet négatif important sur la valeur du produit et vous faire perdre tout ou partie de votre investissement. Une perte potentielle n'est pas couverte par un système d'indemnisation ou de protection des investisseurs.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

## Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé (i) qu'au cours de la première année, vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) et que, pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire; et (ii) que € 10.000 sont investis.

| Exemple d'investissement € 10.000   | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans<br>(période de détention recommandée) |
|-------------------------------------|---------------------------|--|
| <b>Coûts totaux</b>                 | <b>€ 486</b>              | <b>€ 1.418</b>   |
| <b>Incidence des coûts annuels*</b> | <b>4,9 %</b>              | <b>2,5 % chaque année</b>  |

(\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,2% avant déduction des coûts et de 1,7% après cette déduction.

## Composition des coûts

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie                                |  | Incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an |
|--|--|---|
| <b>Coûts d'entrée</b>  | <b>3,00 %</b> montant maximum que vous payez en effectuant cet investissement. Aucune commission de conversion n'est facturée en cas de conversion en actions d'une autre classe ou d'un autre compartiment, mais il peut être demandé aux actionnaires de supporter une éventuelle différence si la commission de souscription de la nouvelle classe est plus élevée. | <b>jusqu'à € 300</b>                                  |
| <b>Coûts de sortie</b>   | <b>0,00 %</b> , nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.  | <b>€ 0</b>  |
| Coûts récurrents prélevés chaque année                                   |  |   |
| <b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b> | <b>1,30 %</b> de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.  | <b>€ 130</b>  |
| <b>Coûts de transaction</b>  | <b>0,13 %</b> de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.  | <b>€ 13</b>   |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions                     |  |   |
| <b>Commissions liées aux résultats</b>                                   | <b>0,43 %</b> de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation, calculée annuellement et basée sur la moyenne des 5 dernières années. Nous prélevons 5% de la performance positive par rapport au high water mark. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement.   | <b>€ 43</b>   |

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### Période de détention recommandée («PDR»): 5 ans

La PDR a été définie en tenant compte des objectifs ci-dessus et du profil de risque et de rendement. Vous devez être prêt à rester investi pendant au moins 5 ans. Vous pouvez toutefois demander le rachat de votre investissement, sans pénalité, avant la fin de la PDR ou le conserver plus longtemps. Les demandes de rachat doivent être reçues avant 11h00, heure de Luxembourg, pour être traitées sur la base de la valeur nette d'inventaire par action applicable ce Jour d'évaluation. Le paiement des rachats est généralement effectué dans les 2 Jours ouvrables suivant le Jour de négociation. Toute sortie avant la fin de la PDR peut avoir un impact négatif sur votre investissement.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez des réclamations à formuler concernant ce produit, la conduite de l'initiateur ou de la personne qui a conseillé ou vendu ce produit, vous pouvez nous les faire parvenir via différents moyens de communication: par e-mail à [complaint@nspgroup.lu](mailto:complaint@nspgroup.lu), par courrier adressé au 11, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg ou par téléphone en composant le (+352) 26 27 11 1.

Dans tous les cas, le plaignant doit clairement indiquer ses coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et expliquer brièvement la réclamation. De plus amples informations sont disponibles sur notre site Internet à l'adresse [www.nspgroup.com](http://www.nspgroup.com).

## Autres informations pertinentes

**Gestionnaire financier:** NS Partners S.A., 18 Rue du Mont-Blanc, CH-1201 Genève, Suisse.

**Scénarios de performance** Les scénarios de performance précédents, mis à jour sur une base mensuelle, sont disponibles à l'adresse <https://nspartners.priips-scenarios.com/LU0953300539/en/KID/>.

**Performances passées** Vous pouvez télécharger les performances passées pour les 10 dernières années sur notre site web à l'adresse <https://nspartners.priips-performance-chart.com/LU0953300539/en/KID/>.